

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le treize février à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le sept février deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU et Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL

EXCUSÉS : Madame Sophie GILLOT, Madame Léa GUILLET *ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric DUBOIS*, Monsieur Hubert PLOTEAU, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT *ayant donné pouvoir à Madame Valérie VÉRON*, Madame Laëtitia NYS *ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire* et Monsieur Thierry VANDAELE

ABSENTS : Madame Sabine ANGINARD, Madame Louise MOREAU, Monsieur Jean-Charles OLIVE et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Sonia ESNAULT

Nombre de conseillers

En exercice.....33

Présents.....21

Votants24

DCM n°029/2024 - 1.1.9

Création d'un plateau multisports - marché public de travaux - attribution

Rapporteur : Madame HAMON

Dans le cadre de la mise en œuvre du budget communal primitif 2023, adopté par délibération numéro 076/2023 en date du 28 mars 2023 et en application de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique, une consultation d'entreprises a été lancée pour un marché public de travaux portant sur la création d'un plateau multisports à Bonnoeuvre. Cet équipement serait implanté à proximité du terrain de pétanque.

Le budget pour cette opération s'élève à 65 000,00 euros TTC.

Le marché se décompose en deux lots :

- lot 01 : terrassement avec une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) obligatoire « drainage périphérique » ;
- lot 02 : plateau multisports.

Le dossier de consultation d'entreprises a été mis en ligne sur le profil acheteur de la commune le 28 décembre 2023 avec une date limite de remise des offres fixée au 29 janvier 2024 à 14 heures 00.

Les critères d'analyse des offres du lot 01 ont été fixés comme suit :

Critères et sous-critères	Pondération
Critère 1 - Montant de l'offre	60,00%
Critère 2 - Valeur technique de l'offre	40,00%
2-1 - Qualité des matériaux	10,00%
2-2 - Méthodologie de chantier et moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation du chantier	30,00%

Les critères d'analyse des offres du lot 02 ont été fixés comme suit :

Critères et sous-critères	Pondération
Critère 1 - Montant de l'offre	60,00%
Critère 2 - Valeur technique de l'offre	40,00%
2-1 - Qualité des équipements et matériaux	20,00%
2-2 - Conditions de garantie et de service après-vente	10,00%
2-3 - Méthodologie de chantier et moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation du chantier	10,00%

À l'issue du délai de consultation, sept offres ont été déposées pour le lot 01 et cinq offres pour le lot 02. L'analyse des offres a été soumise à l'avis de la commission communale « Marchés à procédure adaptée » le 06 février 2024. Ladite commission a émis un avis favorable pour retenir le classement des offres proposé.

En application de ce classement, les offres les mieux-disantes pour chaque lot sont les suivantes :

Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC*
1 - Terrassement avec une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) obligatoire « drainage périphérique »	SAS LANDAIS ANCENIS-SAINT-GÉREON (44)	19 332,45 euros	23 198,94 euros
2 - Plateau multisports	CAMMA SPORT BRÉAL-SOUS-MONFORT (35)	39 177,60 euros	47 013,12 euros

*Le taux de TVA est de 20 %.

La commission communale « Marché à procédure adaptée » propose de retenir l'offre avec la PSE « drainage périphérique » remise par l'entreprise SAS LANDAIS pour le lot 01. Elle propose également de retenir l'offre de l'entreprise CAMMA SPORT pour le lot 02.

Madame TERRIEN demande quand seront réalisés ces travaux. Monsieur le Maire répond avant l'été 2024.

Vu l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique,

Considérant le règlement intérieur des marchés publics de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE,

Vu la délibération numéro 233/2023 en date du 14 novembre 2023 autorisant le lancement d'une consultation d'entreprises pour le marché public de travaux relatif à la création d'un plateau multisports,

Sur avis des membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » en date du 06 février 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SUIT** l'avis émis par les membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » réunis le 06 février 2024 ;
- **RETIENT** le classement des offres tel que proposé dans le rapport d'analyse des offres ;
- **ATTRIBUE** le lot 01 (terrassment avec une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire « drainage périphérique ») du marché public de travaux à l'entreprise SAS LANDAIS d'ANCENIS-SAINT-GÉREON (44) pour un montant de 19 332,45 euros HT, soit 23 198,94 euros TTC ;
- **ATTRIBUE** le lot 02 (plateau multisports) du marché public de travaux à l'entreprise CAMMA SPORT de BRÉAL-SOUS-MONTFORT (35) pour un montant de 39 177,60 euros HT, soit 47 013,12 euros TTC ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer les marchés correspondants et pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Les crédits nécessaires au règlement de ces travaux seront inscrits en section d'investissement du budget primitif 2024 de la commune.

Délibération publiée le 21 février 2024

Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU

La secrétaire de séance,
Sonia ESNAULT



Envoyé en préfecture le 20/02/2024
Reçu en préfecture le 20/02/2024
ID : 044-200078079-20240213-DCM_029_2024-DE

